



Retraites

Les questions de financement

Le financement : une préoccupation permanente

- La sécurité sociale : une logique de réponse aux besoins
 - Des besoins sociaux en évolution et en progression constantes
- Donc des besoins de financement également en progression continue

Depuis 1945, environ quarante rapports ont été produits sur le financement de la Sécurité Sociale

Le gros bobard de la capitalisation :

« Ne pas laisser de dette aux générations futures »

Ce sont toujours les actifs du moment qui produisent les richesses permettant de payer les retraites du moment. En capitalisation comme en répartition.

Le droit à retraite acquis en capitalisation n'est qu'un droit «potentiel ». Sa valorisation dépend de l'état de l'économie au moment de la liquidation.

De 1945 à 1993

En 1945 : retraite à 60 ans, avec un taux de remplacement de 20 %

Puis à 65 ans avec un taux de 40 %, 15 années nécessaires pour le droit, calculée sur les dix dernières années

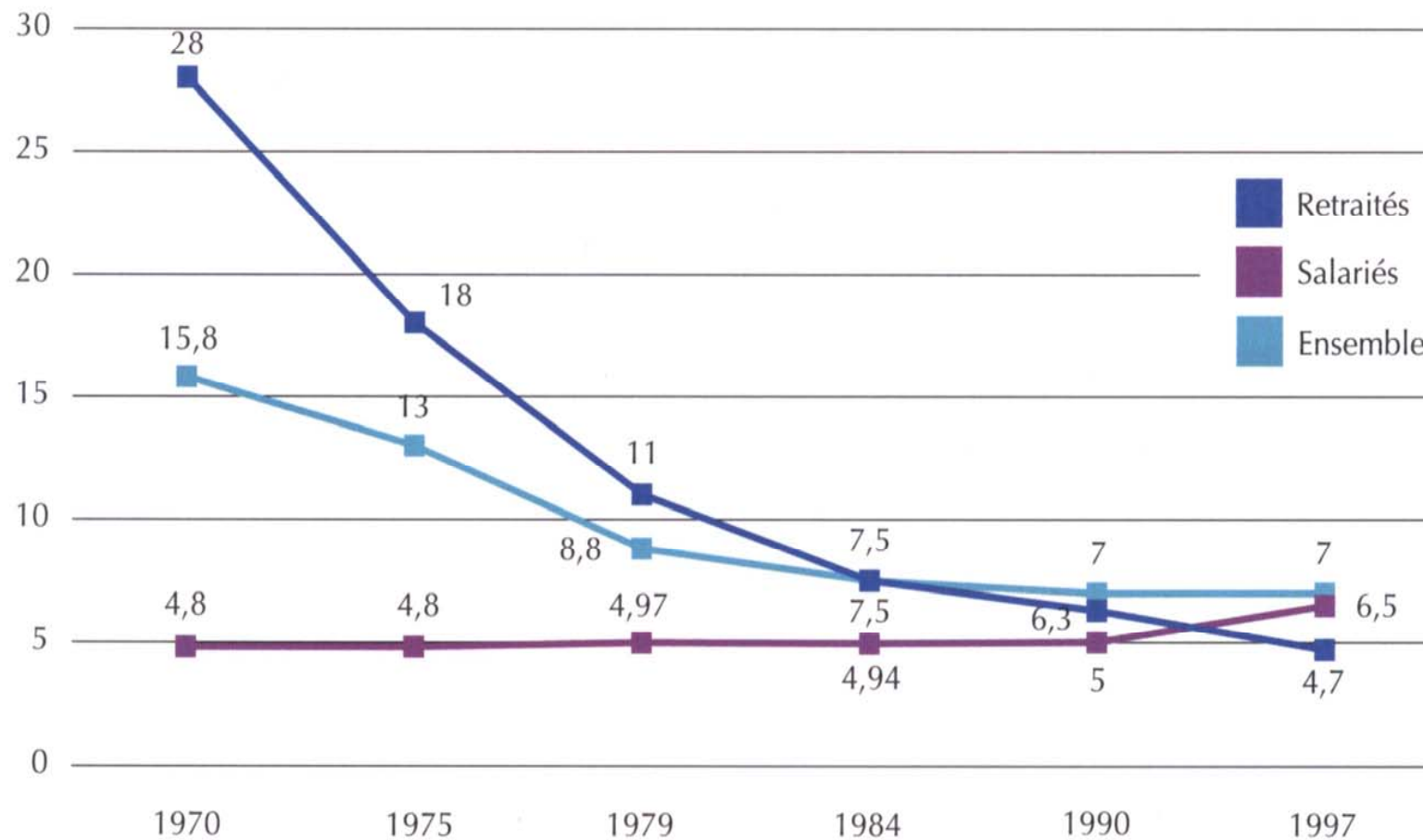
En 1973 : taux porté à 50 %, calcul sur les dix meilleures années

En 1982 : retraite à 60 ans

**Une période de progression constante :
augmentation des garanties, financée par une
augmentation des ressources**

Évolution du taux de pauvreté de 1970 à 1997

(en %)



Source : La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997, INSEE Première, n° 761, mars 2001

**Cette amélioration ne s'est pas faite sans
financement supplémentaire**

**évolution de la part des dépenses de retraite
en % du PIB**

1959	1970	2000
5,40 %	7,30 %	12,60 %

Pour assurer un financement garantissant l'avenir

Il faut :

- 1 - Répondre au défi démographique**
- 2 - Mettre l'emploi en priorité**
- 3 - Réformer l'assiette du financement**

1 ♦ Répondre au double défi démographique

« papy-boom » + allongement de la durée de vie

Population des *	2005	2050
0 – 19 ans	15 (25 %)	15 (21 %)
20 – 59 ans	32 (54 %)	33 (47 %)
60 ans ou plus	12 (20 %)	22 (31 %)

Donc, un besoin objectif de financement supplémentaire

à plus de retraités, plus de financement

- De 1947 à 1990, le niveau des cotisations a progressé régulièrement

Chaque génération cotisant plus, mais avec en même temps une amélioration des droits (en 1947 le taux plein du régime général était à 20 % - 50 % aujourd'hui)

Le défi de la démographie est supportable, mais il faut clairement décider de consacrer à la retraite une part supplémentaire de PIB

2 ♦ Mettre l'emploi en priorité

- *C'est avant tout le poids du chômage qui est à la source des difficultés de financement de la protection sociale*
 - *Il est indispensable d'assurer une cohérence entre l'objectif plein emploi et le financement des retraites*

Pour une cohérence emploi / retraite

- Avec une réforme de la cotisation employeur tenant compte de la masse salariale et de son évolution dans l'entreprise
- Et une remise en cause progressive des exonérations de cotisations pour les entreprises

3 ♦ Réformer assiette et taux de cotisation

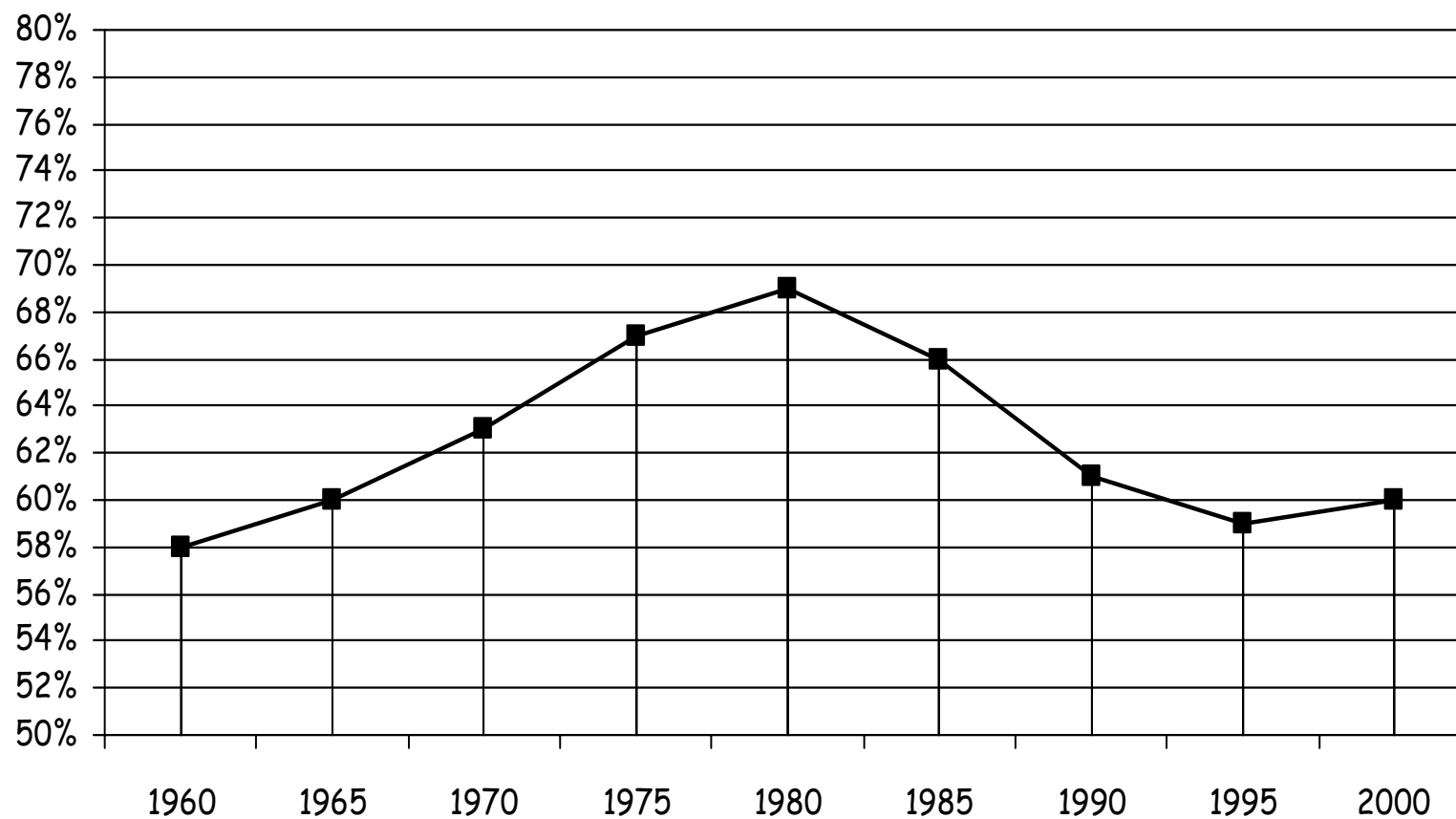
L'assiette du financement, quelque soit le mécanisme, c'est la masse salariale

Or, depuis des années, les politiques suivies ont dégradé cette masse salariale

- ▶ le niveau moyen des salaires
- ▶ le chômage
- ▶ les exonérations de cotisations employeurs

L'évolution de la répartition de la valeur ajoutée le montre

La part des salaires dans la valeur ajoutée



Les propositions de la CGT pour assurer le financement des retraites

- > Tous les éléments de rémunération doivent être soumis désormais à cotisations pour la retraite, aussi bien « patronales » que « salariales ».**

- > Prise en compte de la totalité de la valeur ajoutée de l'entreprise pour le calcul de la cotisation dite « patronale », le taux applicable variant en fonction de la part des salaires dans cette valeur ajoutée.
- > Instauration d'une cotisation sur les revenus financiers des entreprises.

> Réformer la compensation démographique

La compensation entre régimes de Sécurité
Sociale

La compensation démographique vieillesse

Le besoin d'une réforme en profondeur

La compensation

La part des contributeurs...

REGIME	Contribution en milliards d'€ en 2005	% dans la compensation	Nombre de cotisants	Contribution par cotisant
Régime général	5,033	60,00 %	16 637 978	302 €
CNRACL	1,444	17,22 %	1 807 475	799 €
Fonction publique État	1,347	16,06 %	2 459 134	548 €
Divers autres	0,563	6,71 %		
TOTAL	8,387	100,00 %		

...et celle des bénéficiaires

REGIME	Perception en milliards d'€ en 2005	% dans la compensation	Nombre de retraités	Perception par retraité
Exploitants agricoles	4,274	50,96 %	1 874 644	2274 €
Salariés agricoles	2,205	26,30 %	2 253 373	937 €
Commerçants	0,886	10,56 %	974 991	909 €
Artisans	0,434	05,17 %	776 462	559 €
<i>TOTAL</i>		<i>93,00 %</i>		

Sources : Rapport sénatorial 20 décembre 2006 et CNAVTS

Assurer le financement dans un cadre nouveau

- Les décisions à prendre sont des décisions importantes : un enjeu de société.
- La CGT propose un cadre nouveau de gestion, qui associe l'ensemble des régimes dans une démarche commune de coordination.
- Elle propose la création d'une « **maison commune des régimes de retraite** ».